

COMMUNE DE CHÂTILLON-SUR-CHALARONNE (01)

Nuancier communal

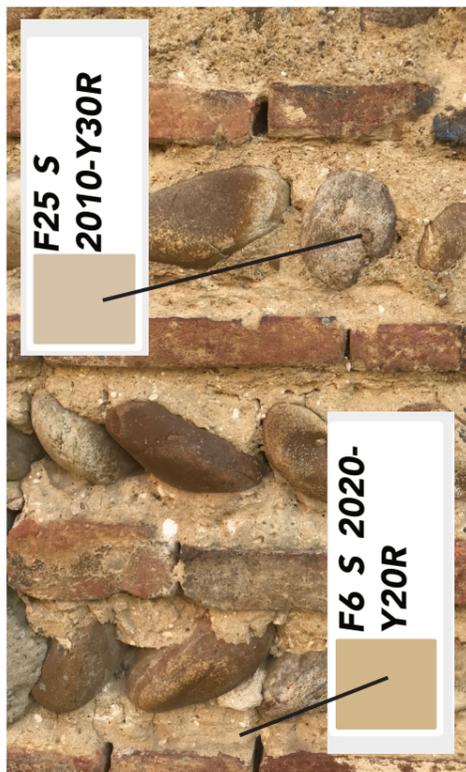
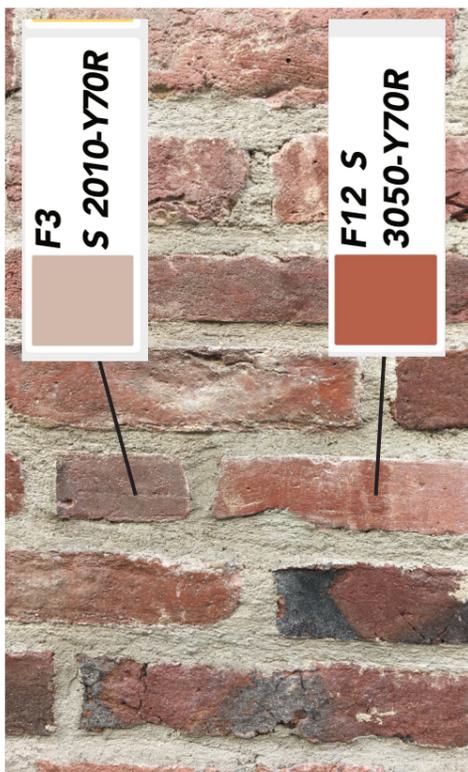


UN NUANCIER COMMUNAL REFLET DES TEINTES LOCALES & DE LEURS HARMONIES

Le nuancier est issu des teintes des matériaux historiquement employés, en particulier les grès présents en encadrement de baie ou en chaînage d'angle, de la couleur des sols comme les argiles employés en brique. Les couleurs plus vives sont issues des ocres naturelles.

S'inscrire dans le respect de cette chromatique permet une harmonie et une bonne intégration.

Panorama de matériaux identitaires présents dans le centre ancien de Châtillon-sur-Chalaronne



MATÉRIAUX & COULEURS PRÉDOMINANTS

Par l'abondance de l'argile présente sur le territoire, la brique de terre cuite et le carron sont les matériaux les plus employés dans le centre historique. Les soubassements des bâtis, sont soit en pierre, souvent des galets roulés, soit ou avec des carrons, une brique épaisse compactée et cuite, pour permettre d'éviter les remontées capillaires.

La pierre de taille est présente suivant deux grands principes :

- En moellon de petits appareils, souvent en soubassement des édifices ou des murs de clôture,
- En pierre de taille dans les encadrements de baie ou chaînage d'angle, voire en façade entière.

Le bois est utilisé en pans de bois, encorbellement ou ponctuellement pour les linteaux bois.

Des badigeons de chaux, lait de chaux ou eaux fortes participait, outre l'ornementation des façades, historiquement à la protection des assemblages en bois.

Les enduits traditionnels des façades sont tous à base de chaux hydraulique mélangée au sable de rivière dont la couleur et l'aspect des grains participent aux reflets des pigments.

Les pigments sont dérivés des nuances d'ocres des argiles, allant de l'ocre rouge à l'ocre jaune en passant par des ocres orange flamboyant, ocre terre brûlée, ocre beige, ocre gris mauve voire ocre schiste vert.

CHOIX D'UNE COULEUR

Il est indispensable d'apporter une attention particulière à l'environnement proche afin que le bâtiment à édifier ou à rénover s'y intègre le mieux possible. Il est important d'observer les couleurs dominantes et les ambiances chromatiques environnantes afin d'intégrer son projet dans le contexte. À savoir :

- 1- Tenir compte de l'environnement naturel et architectural dans lequel se trouve le bâtiment ;
- 2- Choisir une couleur de fond de façade qui s'associera avec la couleur de la toiture (teinte rouge pour la plupart des cas) mais aussi avec les éléments de décors ou constructifs (bois / pierre / carrons / métal / menuiseries / ...)
- 3- Choisir une teinte pour les menuiseries en accord avec le fond de façade ;
- 4- Choisir une couleur pour les éléments spécifiques (modénature / bardage / serrurerie / ...)



La classification NCS (Natural Color System) est un référencement universel inventé en 1920 par le Scandinavian Colour Institute.

C'est l'un des systèmes les plus complets pour exprimer une teinte.

Il est utilisé principalement pour qualifier les teintes de badigeons ou les enduits de façade.

Le codage des couleurs se décompose en trois entités :

-La teneur en noir, en pourcentage par pas de 10,

-La saturation, du pâle au soutenu, en pourcentage par pas de 10,

-La teinte, par un code à deux chiffres correspondant au pourcentage du mélange de deux couleurs fondamentales (R pour rouge, Y pour jaune, G pour vert, B pour bleu).

Ex : NCS S 3060-B est un bleu clair moyennement saturé

Ex : NCS S 2030-G40Y est une couleur peu saturée mélangeant 60% de vert et 40% de jaune

Voir vidéo « comment fonctionne un nuancier NCS »

<https://www.youtube.com/watch?v=bbOASGBpqmc>

Le RAL (Rutherford Appleton Laboratory) est un système de correspondance européen inventé en Allemagne en 1927. Contrairement au référentiel NCS, il est beaucoup moins riche en nuances. Il est à réserver aux teintes de menuiseries ou serrurerie. Chaque chiffre correspond à un nom unique traduit en six langues (allemand, anglais, français, espagnol, italien et néerlandais).

Ex : RAL 6013 Schilfgrün - Reed green - vert jonc - verde caña - Verde canna - rietgroen

Ex : RAL 7006 Steingrau - Stone grey - gris pierre - gris piedra - grigio pietra - steengrijs

Vidéo « Nuancier RAL K5 CLASSIC » finition satinée 2010 teintes

<https://www.youtube.com/watch?v=oLsDl9KJmqs>

SOMMAIRE :

PARTIE 1 - NUANCIER CENTRE ANCIEN	P4
PARTIE 1 - NUANCIER CENTRE ANCIEN - FAÇADES	P5
PARTIE 1 - NUANCIER CENTRE ANCIEN - MENUISERIES	P6
PARTIE 1 - NUANCIER CENTRE ANCIEN - DEVANTURES	P7
PARTIE 1 - NUANCIER CENTRE ANCIEN - TOITURES	P8
PARTIE 2 - NUANCIER PERIPHERIE	P9
PARTIE 2 - PERIPHERIE - FAÇADES	P10
PARTIE 2 - PERIPHERIE - MENUISERIE	P11
PARTIE 2 - PERIPHERIE - TOITURES	P12
PARTIE 2 - PERIPHERIE - CLÔTURES	P 13 et 14
PARTIE 3 - NUANCIER BÂTIMENT AGRICOLE - FAÇADES	P15
PARTIE 4 - NUANCIER BÂTIMENT INDUSTRIEL - FAÇADES	P16

PARTIE 1 - NUANCIER CENTRE ANCIEN

Le présent nuancier s'applique au centre ancien, c'est-à-dire la zone UA du PLU. Il concerne les façades, menuiseries, devantures commerciales, et les couvertures.

Le périmètre de protection au titre des monuments historiques :

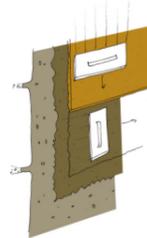
La commune de Châtillon-sur-Chalarnon est délimitée par un **périmètre de protection au titre des monuments historiques**. Ainsi, tous les projets s'inscrivant à l'intérieur de ce dernier sont soumis à l'avis de l'**Architecte des Bâtiments de France (ABF)** et devront se conformer strictement à ses prescriptions. Des permanences sont régulièrement organisées avec l'ABF et le service instructeur en Mairie afin d'étudier les projets en amont de tout dépôt de dossier.

4 grandes règles :

- 1- Les enduits de couleur vive, à gros relief, ainsi que le ciment gris, sont exclus ;
- 2- En l'absence de volets extérieurs, les ouvertures des fenêtres seront encadrées d'un bandeau continu d'environ 18 cm de large ;
- 3- L'emploi sans enduit des matériaux destinés à être recouverts est interdit pour les façades.
- 4- Les façades doivent être peintes ou enduites à moins que les matériaux utilisés soient, de par leur nature et leur mise en œuvre, d'une qualité suffisante pour rester apparents. **(Extrait du PLU)**



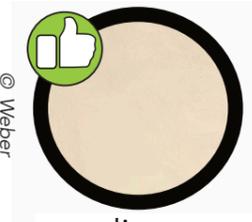
En grisé, repérage du secteur Monument historique, soumis à avis de l'Architecte des Bâtiments de France. Le périmètre rouge représente la zone UA du PLU.



PARTIE 1 - NUANCIER CENTRE ANCIEN - FAÇADES

Finitions des enduits

- Privilégier des enduits lisses, moins soumis dans le temps à l'encrassement.
- Faire attention à ne pas créer de sur-épaisseur de l'enduit par rapport aux éléments en pierre de taille (chaîne d'angle, encadrement, linteau...)

 taloché	 gratté fin	 gratté moyen	 brossé moyen grains noirs	 gratté gros grains noirs	 crépiss
 lisse taloché épongé	 taloché grains sortis	 taloché grains rentrés	 grésé	 taloché écrasé	

Proscrit

Proscrit

Proscrit

PALETTE NUANCIER FOND DE FAÇADE

Sur les petits linéaires de façade préférer des teintes soutenues et sur les grands linéaires de façade préférer des teintes pastel.

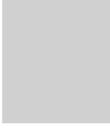
Les tons clairs sont à utiliser pour les modénatures. Les valeurs des façades sont de moyen clair à moyen foncé.

 F1 S 2010-Y30R Weber Brun Clair (044)	 F8 S 5020-Y60R Weber : Brun Rocaille (658)	 F15 S 3639-Y18R Weber : Ocre Toscane (314)	 F22 S 1010-Y30R Weber : Crème (041)
 F2 S 2010-Y65R Weber : Rosé Cendré Clair (247)	 F9 S 4020-Y60R Weber : Rose Brun (320)	 F16 S 6010-Y50R Weber : Brun Chaume (345)	 F23 S 1010-Y20R Weber : Pierre Claire (015)
 F3 S 2210-Y70R Weber : Beige Bauxite (118)	 F10 S 3060-Y80R Weber : Rubis (179)	 F17 S 5020-Y40R Weber : Brun Liège (296)	 F24 S 1010-Y30R Weber : Beige (009)
 F4 S 3020-Y40R Weber : Ocre Rouge Moyen (313)	 F11 S 4050-Y70R Weber : Rouge Kaolin (944)	 F18 S 5020-Y20R Weber : Dune (537)	 F25 S 1704-28R Weber : Blanc Craie (324)
 F5 S 3050-Y50R Weber : Terre d'ocre (285)	 F12 S 3060-Y70R Weber : Rouge Latérite (940)	 F19 S 3520-Y20R Weber : Brun Foncé (013)	 F26 S 1005-Y20R Weber : Beige Clair (207)
 F6 S 4030-Y50R Weber : Terre Rouge Brun (303)	 F13 S 3060-Y60R Weber : Orange Terracotta (931)	 F20 S 2020-Y20R Weber Mordoré (232)	 F27 S 2010-Y20R Weber : Terre Beige (212)
 F7 S 4030-Y70R Weber : Brique Rouge (330)	 F14 S 2050-Y20R Weber : Ocre intense (295)	 F21 S 2010-Y30R Weber : Pierre Foncée (017)	 F28 S 0502Y50R Weber : Blanc (000)

Dans le secteur protégé, chaque projet doit faire l'objet d'une validation au cas par cas par le service urbanisme et l'UDAP. En dehors du secteur protégé, cette validation est faite par le service urbanisme. Certaines teintes sont réservées pour les surélévations des édifices en carrons apparents ou ponctuellement pour des édifices étroits ou un porche d'entrée d'immeuble



PARTIE 1 - NUANCIER CENTRE ANCIEN - MENUISERIES

 M1 <i>Blanc perlé</i> RAL 1013	 M12 <i>Gris silex</i> RAL 7032	 M23 <i>Bleu pigeon</i> RAL 5014
 M2 <i>Ivoire clair</i> RAL 1015	 M13 <i>Gris soie</i> RAL 7044	 M24 <i>Bleu pastel</i> RAL 5024
 M3 <i>Ivoire</i> RAL 1014	 M14 <i>Telegris 4</i> RAL 7047	 M25 <i>Turquoise pastel</i> RAL 6034
 M4 <i>Beige vert</i> RAL 1000	 M15 <i>Violet pastel</i> RAL 4009	 M26 - Turquoise menthe RAL 6033
 M5 <i>Ocre rompu (Weber 215)</i> NCS 3010-Y25R	 M16 <i>Violet rouge</i> RAL 4002	 M27 - Vert pin RAL 6028
 M6 <i>Brun pâle</i> RAL 8025	 M17 <i>Rouge carmin</i> RAL 3002	 M28 - Vert réséda RAL 6011
 M7 - Gris quartz RAL 7039	 M18 <i>Rouge oxyde</i> RAL 3009	 M29 <i>Vert pâle</i> RAL 6021
 M8 - Gris souris RAL 7005	 M19 <i>Rouge vin</i> RAL 3005	 M30 <i>Jaune genêt</i> RAL 1032
 M9 <i>Telegris 2</i> RAL 7046	 M20 - Violet pourpre RAL 4007	 M31 <i>Rouge corail</i> RAL 3016
 M10 - Gris fenêtre RAL 7040	 M21 <i>Bleu violet</i> RAL 5000	
 M11 <i>Gris ciment</i> RAL 7033	 M22 - Bleu distant RAL 5023	

Dans le secteur protégé, chaque projet doit faire l'objet d'une validation au cas par cas par le service urbanisme et l'UDAP. En dehors du secteur protégé, cette validation est faite par le service urbanisme.

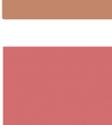
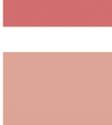
Le volet à écharpe, qui dessine un "Z" lorsqu'il est ouvert est, un modèle que l'on doit éviter.

L'ensemble volet et pentures sera peint de la même couleur que la menuiserie.

L'aspect faussement rustique donné par un vernis ou une lasure transparente n'est pas traditionnel.



PARTIE 1 - NUANCIER CENTRE ANCIEN - DEVANTURES

 D1 Bleu cobalt RAL 5013	 D10 - Brun terre de Sienne RAL 8001
 D2 Bleu outremer RAL 5002	 D11 Jaune ocre RAL 1024
 D3 Bleu gentiane RAL 5010	 D12 Jaune miel RAL 1005
 D4 - Bleu signalisation RAL 5017	 D13 Jaune soleil RAL 1037
 D5 Bleu turquoise RAL 5018	 D14 Orangé rouge RAL 2001
 D6 Bleu d'eau RAL 5021	 D15 Rose nacré RAL 3033
 D7 Vert patine RAL 6000	 D16 Rouge rubis RAL 3003
 D8 Vert feuillage 6002	 D17 Rouge beige RAL 3012
 D9 Gris brun RAL 7013	 D18 Vieux rose RAL 3014
	 D19 Rose clair RAL 3015

Pour les devantures, il est possible d'utiliser les teintes des menuiseries et cette gamme complémentaire.

Le nom de l'enseigne est en lettres peintes ou en lettres découpées dont la taille est inférieure à 30 cm.

L'éclairage LED direct est proscrit.

Une gamme de couleurs réduites suffit à l'identification d'un établissement.

La devanture, y compris les stores et les enseignes, est constituée de 3 teintes maximum : une teinte dominante/ 1 ou 2 teintes secondaires.

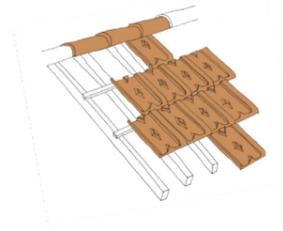
La couleur dominante doit être sobre, mate et dans les tons pastel ou foncés (on évitera le blanc et le noir purs).

Les couleurs très vives, saturées et/ou brillantes ont pour objet de souligner certains effets de la devanture et sont donc limitées en surface (lettrage, liseré...).

Exemple de rue commerçante RDC avec devantures



La couleur de la devanture doit être choisie en harmonie avec l'immeuble et le voisinage.



PARTIE 1 - NUANCIER CENTRE ANCIEN - TOITURES

TEINTES DES TUILES :



T1 Rouge terre cuite

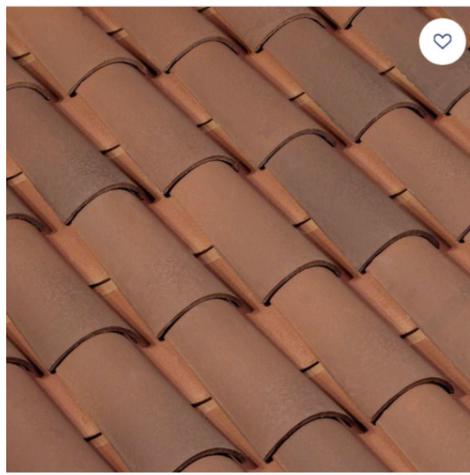


Les tuiles de teinte provençale et vieux toit sont interdites.

Le zinc et les tuiles vernissées sont autorisés uniquement sur prescription de l'UDAP.



T2 Rouge vieilli



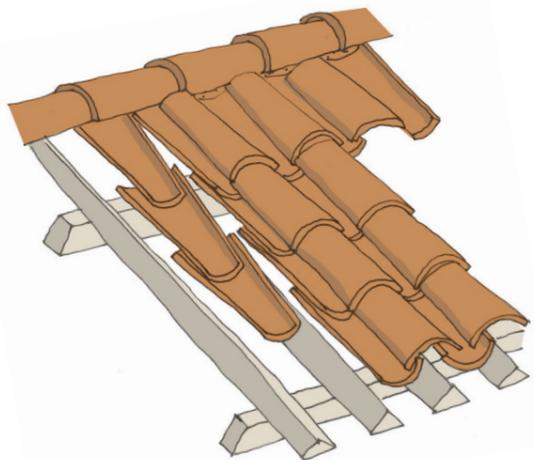
**PRÉDOMINANCE DE TEINTES ROUGES TERRE CUITE
LE PANACHAGE DE TEINTES TROP CONTRASTÉES EST PROSCRIT !
PRÉFÉRER UN NUANÇAGE LÉGER OU L'EMPLOI DE TEINTES BRUTES**

MODÈLES DE TUILES :

1

NE CONVIENT PAS À TOUS LES ÉDIFICES.

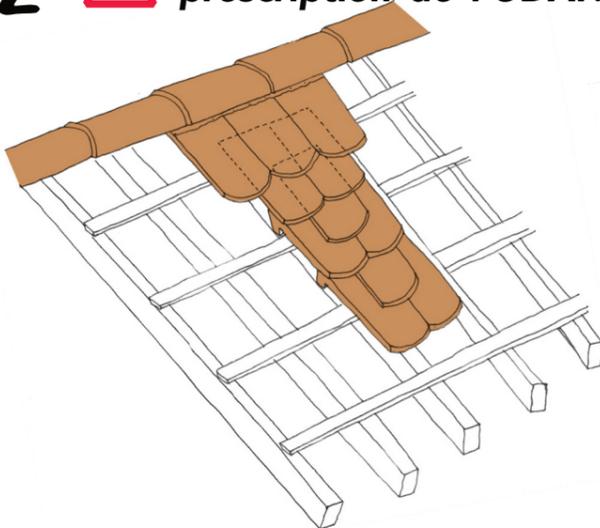
Peut être utilisé avec prescription de l'UDAP.



TUILE CANAL PETIT MOULE

2*

Peut être utilisé avec prescription de l'UDAP.

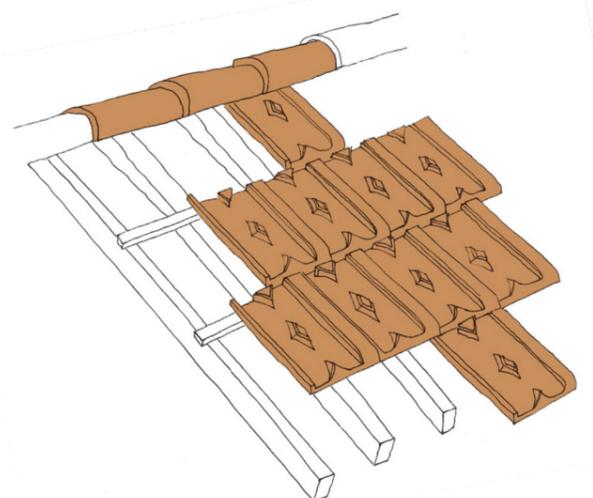


TUILE PLATE DROITE OU A QUEUE DE CASTOR

3*

NE CONVIENT PAS À TOUS LES ÉDIFICES.

Peut être utilisé avec prescription de l'UDAP.



TUILE PLATE LOSANGÉE OU A COTE POUR LES EDIFICES DÉBUT XXE, LES FABRIQUES OU LES TOITS A FAIBLE PENTE

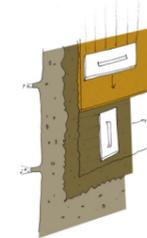
PARTIE 2 - NUANCIER PERIPHERIE

Le présent nuancier s'applique à la périphérie du centre ancien. Il concerne les façades, menuiseries et les couvertures. Il englobe, hors centre ancien, les différentes typologies bâties que sont les maisons de ville, les maisons et les pavillons (dans et hors lotissement), les fermes.



4 grandes règles :

- 1- Les enduits de couleur vive, à gros relief, ainsi que le ciment gris, sont exclus ;
- 2- En l'absence de volets extérieurs, les ouvertures des fenêtres seront encadrées d'un bandeau continu d'environ 18 cm de large ;
- 3- L'emploi sans enduit des matériaux destinés à être recouverts est interdit pour les façades.
- 4- Les façades doivent être peintes ou enduites à moins que les matériaux utilisés soient, de par leur nature et leur mise en œuvre, d'une qualité suffisante pour rester apparents. **(Extrait du PLU)**



PARTIE 2 - PERIPHERIE - FAÇADES

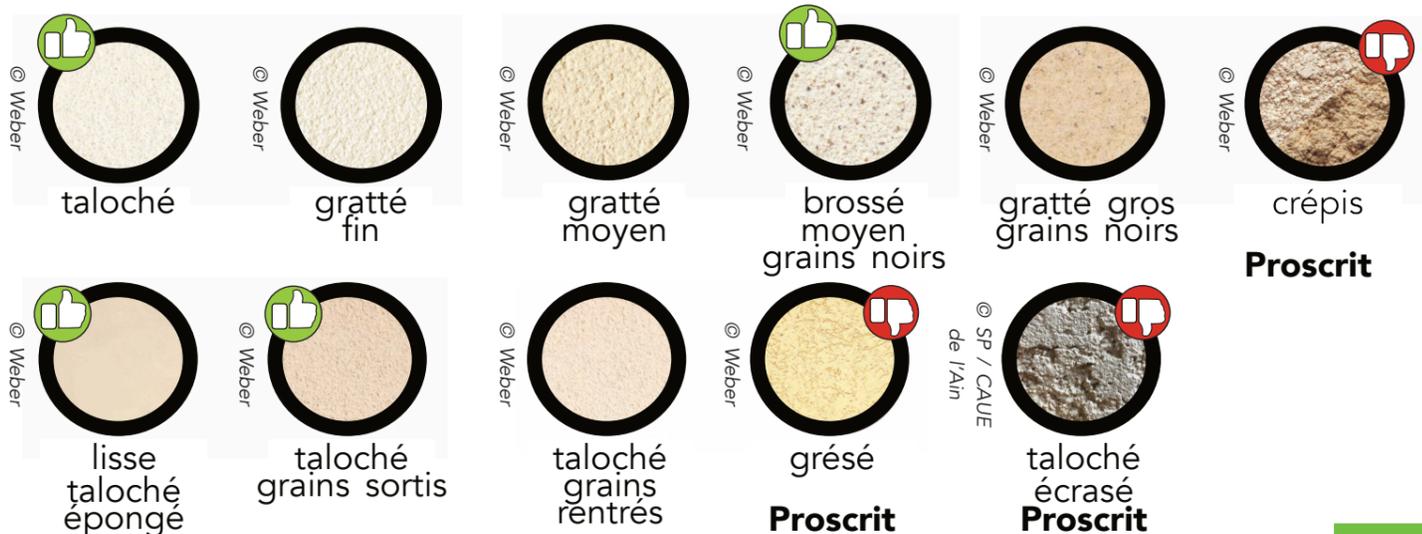
Pour la périphérie, les teintes à employer sont les teintes du nuancier centre ancien « F », cette palette est complétée par la palette spécifique pour les façades de la périphérie : « FP » .

F1 S 2010-Y30R Weber Brun Clair (044)	F8 S 5020-Y60R Weber : Brun Rocaille (658)	F15 S 3639-Y18R Weber : Ocre Toscane (314)	F22 S 1010-Y30R Weber : Crème (041)
F2 S 2010-Y65R Weber : Rosé Cendré Clair (247)	F9 S 4020-Y60R Weber : Rose Brun (320)	F16 S 6010-Y50R Weber : Brun Chaume (345)	F23 S 1010-Y20R Weber : Pierre Claire (015)
F3 S 2210-Y70R Weber : Beige Bauxite (118)	F10 S 3060-Y80R Weber : Rubis (179)	F17 S 5020-Y40R Weber : Brun Liège (296)	F24 S 1010-Y30R Weber : Beige (009)
F4 S 3020-Y40R Weber : Ocre Rouge Moyen (313)	F11 S 4050-Y70R Weber : Rouge Kaolin (944)	F18 S 5020-Y20R Weber : Dune (537)	F25 S 1704-28R Weber : Blanc Craie (324)
F5 S 3050-Y50R Weber : Terre d'ocre (285)	F12 S 3060-Y70R Weber : Rouge Latérite (940)	F19 S 3520-Y20R Weber : Brun Foncé (013)	F26 S 1005-Y20R Weber : Beige Clair (207)
F6 S 4030-Y50R Weber : Terre Rouge Brun (303)	F13 S 3060-Y60R Weber : Orange Terracotta (931)	F20 S 2020-Y20R Weber Mordoré (232)	F27 S 2010-Y20R Weber : Terre Beige (212)
F7 S 4030-Y70R Weber : Brique Rouge (330)	F14 S 2050-Y20R Weber : Ocre intense (295)	F21 S 2010-Y30R Weber : Pierre Foncée (017)	F28 S 0502Y50R Weber : Blanc (000)
FP1 S 4005-Y20R Weber : Gris Béton (598)	FP5 S 1005-Y10R Weber : Craie (161)	FP9 S 2010-Y40R Weber : Doré Clair (230)	FP13 S 3030-Y60R Weber : Ton Brique (080)
FP2 S 2005-Y50R Weber : Cendre Beige Foncé (202)	FP6 S 1005-Y30R Weber : Blanc cassé (001)	FP10 S 3020-Y20R Weber : Brun (012)	FP14 S 3636-Y43R Weber : Orange Bauxite (299)
FP3 S 3209-Y41R Weber : Beige Schiste (495)	FP7 S 1005-Y70R Weber : Beige Rompu (255)	FP11 S 2520-Y30R Weber : Ocre Doré (304)	FP15 S 3040-Y60R Weber : Brique Orangé (323)
FP4 S 2608-Y25R Weber : Terre d'Arène (545)	FP8 S 1520-Y30R Weber : Ocre Orangé (007)	FP12 S 2020-Y50R Weber : Beige Rosé (222)	FP16 S 3040-Y90R Weber : Rouge Carmine (343)

Finitions des enduits

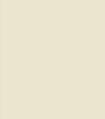
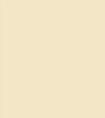
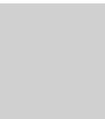
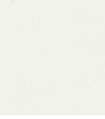
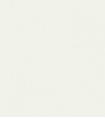
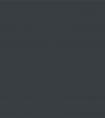
- Privilégier des enduits lisses, moins soumis dans le temps à l'encrassement.

- Faire attention à ne pas créer de sur-épaisseur de l'enduit par rapport aux éléments en pierre de taille (chaîne d'angle, encadrement, linteau...)





PARTIE 2 - PERIPHERIE - MENUISERIES

 M1 Blanc perlé RAL 1013	 M12 Gris silex RAL 7032	 M23 Bleu pigeon RAL 5014 Clôture
 M2 Ivoire clair RAL 1015	 M13 Gris soie RAL 7044	 M24 Bleu pastel RAL 5024 Clôture
 M3 Ivoire RAL 1014	 M14 Telegris 4 RAL 7047	 M25 Turquoise pastel RAL 6034 Clôture
 M4 Beige vert RAL 1000	 M15 Clôture Violet pastel RAL 4009	 M26 - Turquoise menthe RAL 6033 Clôture
 M5 Ocre Clôture rompu (Weber 215) NCS 3010-Y25R	 M16 Clôture Violet rouge RAL 4002	 M27 - Vert Clôture pin RAL 6028
 M6 Clôture Brun pâle RAL 8025	 M17 Clôture Rouge carmin RAL 3002	 M28 - Vert Clôture réséda RAL 6011
 M7 - Clôture Gris quartz RAL 7039	 M18 Clôture Rouge oxyde RAL 3009	 M29 Clôture Vert pâle RAL 6021
 M8 - Clôture Gris souris RAL 7005	 M19 Clôture Rouge vin RAL 3005	 M30 Clôture Jaune genêt RAL 1032
 M9 Clôture Telegris 2 RAL 7046	 M20 - Clôture Violet pourpre RAL 4007	 M31 Clôture Rouge corail RAL 3016
 M10 - Clôture Gris fenêtre RAL 7040	 M21 Clôture Bleu violet RAL 5000	
 M11 Clôture Gris ciment RAL 7033	 M22 - Clôture Bleu distant RAL 5023	
 MP1 - Blanc signalisation RAL 9016	 MP2 - Blanc gris RAL 9002	 MP3 - Gris clair RAL 7035
 MP4 - Brun de sécurité RAL 8002	 MP5 - Gris anthracite RAL 7016	

Teinte menuiserie PVC

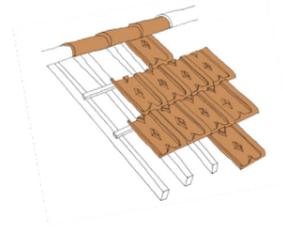
Le volet à écharpe, qui dessine un "Z" lorsqu'il est ouvert est un modèle que l'on doit éviter.

L'ensemble volet et pentures sera peint de la même couleur que la menuiserie.

L'aspect faussement rustique donné par un vernis ou une lasure transparente n'est pas traditionnel.

En l'absence de volets extérieurs, les ouvertures des fenêtres seront encadrées d'un bandeau continu de 18 cm de large.





PARTIE 2 - PERIPHERIE - TOITURES

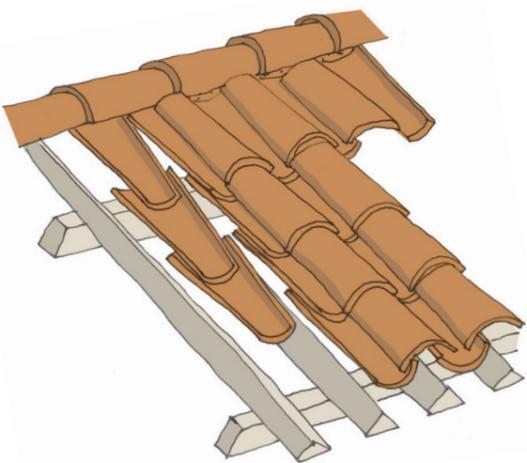
T1		Rouge terre cuite
T2		Rouge brun rouge
T3		Ocre brun terre cuite
T4		Brun terre cuite
T5		Brun cendré terre cuite
T6		Brun clair
T7		Brun cendré terre cuite

**LE PANACHAGE DE TEINTES TROP CONTRASTÉES EST PROSCRIT !
PRÉFÉRER UN NUANÇAGE LÉGER OU L'EMPLOI DE TEINTES BRUTES.**

Couleur : Privilégier la couleur rouge naturelle (rouge foncée), rouge orangée, rouge-brun pouvant correspondre aux terres cuites locales. Les tuiles panachées et de teinte paille sont à proscrire.

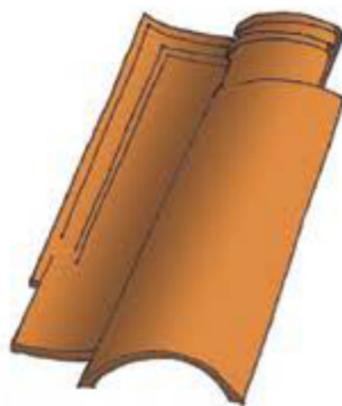
MODÈLES DE TUILES :

1



TUILE CANAL PETIT MOULE OU TUILE OMÉGA 13

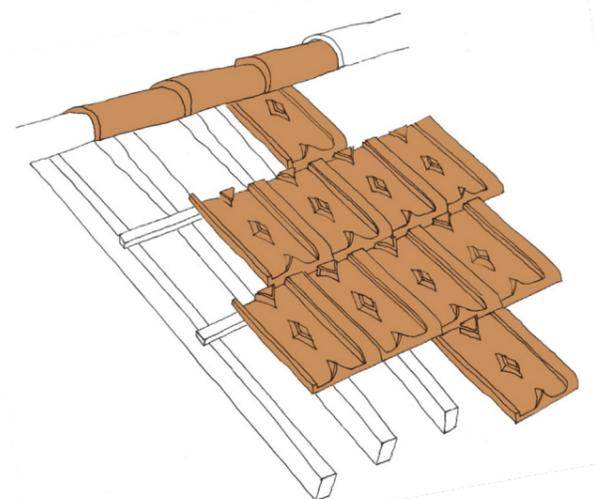
2



LA TUILE ROMANE

Il convient d'utiliser une tuile qui se rapproche de la tuile creuse traditionnelle par son gabarit, sa forme, sa couleur (environ 13 pièces au m²). Les zingueries au niveau des faitages, des rives, et des arêtes sont à masquer au maximum.

3



TUILE PLATE LOSANGÉE OU A COTE POUR LES ÉDIFICES DÉBUT XXE.

PARTIE 2 - PERIPHERIE - CLÔTURES EN LIMITE D'ESPACE PUBLIC

Les clôtures sont de véritables éléments d'architecture, déterminants dans la perception du paysage urbain et l'ambiance des rues.

La clôture constitue la première façade, elle doit faire l'objet d'une attention particulière. Il convient d'observer le contexte dans lequel elle sera construite, pour la choisir.

Les clôtures occultantes doivent comporter 30% de vide.

1/ Les murets surmontés d'une occultation

A / Occultations constituées d'une grille en serrurerie festonnée (ou d'aspect), avec barreaux verticaux : Leur teinte doit être identique à celle des menuiseries ou de teinte noire. Le blanc et les couleurs très claires sont à éviter.

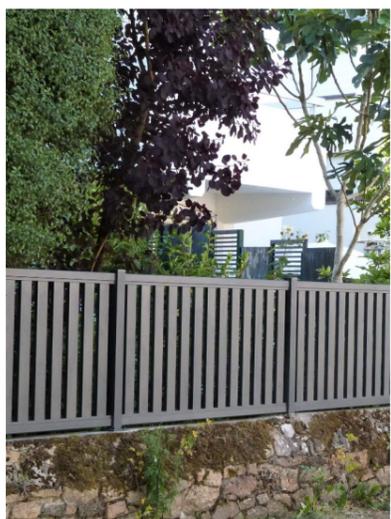


B / Occultations en bois (ou d'aspect bois) :

- Lorsque le muret a une hauteur supérieure à 1m : Les montants doivent être verticaux ou horizontaux. Leur teinte doit être identique à celle des menuiseries, en évitant le blanc et les couleurs très claires. Si les montants sont en bois, ils peuvent être peints dans une teinte identique à celle des menuiseries en évitant le blanc et les couleurs très claires, ou de teinte MP4 - Brun de sécurité RAL 8002.



- Lorsque le muret a une hauteur inférieure à 1m : Les montants doivent être verticaux. Leur teinte doit être identique à celle des menuiseries, en évitant le blanc et les couleurs très claires. Si les montants sont en bois, ils peuvent être peints dans une teinte identique à celle des menuiseries en évitant le blanc et les couleurs très claires, ou de teinte MP4 - Brun de sécurité RAL 8002.



PARTIE 2 - PERIPHERIE - CLÔTURES EN LIMITE D'ESPACE PUBLIC

2/ Les systèmes d'occultation sans muret

Ces clôtures doivent être composées d'éléments verticaux : Leur teinte doit être identique à celle des menuiseries, en évitant le blanc et les couleurs très claires. Si les montants sont en bois, ils peuvent être peints dans une teinte identique à celle des menuiseries en évitant le blanc et les couleurs très claires, ou de teinte MP4 - Brun de sécurité RAL 8002.



3/ Les Portails

Ils doivent être en harmonie avec la clôture et les serrureries. Réalisés en bois, en fer forgé ou en aluminium, il est préférable de choisir un modèle simple, sans éléments compliqués, avec une couleur unie. Il faut éviter les teintes claires, réfléchissantes, brillantes et les matériaux synthétiques.

Leur teinte doit être identique à celle des menuiseries, en évitant le blanc et les couleurs très claires. Si les montants sont en bois, ils peuvent être peints dans une teinte identique à celle des menuiseries en évitant le blanc et les couleurs très claires, ou de teinte MP4 - Brun de sécurité RAL 8002.



4/ les grillages

Il convient d'éviter le grillage blanc ou très clair qui est trop visible. Privilégier un vert très foncé, le gris anthracite, le brun ou le noir. Eviter l'effet d'escalier, la clôture doit suivre la pente naturelle du terrain.



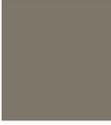
5/ les limites végétales

Préférer des plantes grimpantes sur le grillage à un système d'occultation, ou la plantation d'une haie d'essences locales, variées, mélangeant des arbustes à feuillage caduc et persistant.



PARTIE 3 - NUANCIER BÂTIMENTS INDUSTRIELS ET AGRICOLES - FAÇADES

Ce nuancier couvre, hors centre ancien, les hangars agricoles et industriels, il concerne les façades et les menuiseries.

-  **A1 Jaune sable**
RAL 1002
-  **A2 Beige**
RAL 1001
-  **A3 - Beige brun**
RAL 1011
-  **A4 - Beige gris**
RAL 1019
-  **A5 - S 5010-Y10R**
Weber : Beige Chanvre (347)
-  **A6 - S 7005-G80Y**
Weber : Gris Schiste (661)
-  **A7 S 7005-Y80R**
Weber : Brun Bardeau (341)
-  **A8 S 6005-Y20R**
Weber : Gris Silex (615)
-  **A9 - Gris platine**
RAL 7036
-  **A10 - Gris pierre**
RAL 7030
-  **A11 - Gris olive**
RAL 7002
-  **A12 - Gris mousse**
RAL 7003
-  **A13 - Gris vert**
RAL 7009
-  **A14 - Vert jonc**
RAL 6013
-  **A15 - Jaune olive**
RAL 1020
-  **A16 Gris jaune**
RAL 7034

Au-delà des teintes de bardage proposées, les bâtiments peuvent également être revêtus de bardage en bois naturel.



PARTIE 4 - NUANCIER BÂTIMENTS INDUSTRIELS - FAÇADES

Ce nuancier s'applique à la périphérie du centre ancien. Il concerne les façades, menuiseries. Il couvre, hors centre ancien, les bâtiments industriels et les entrepôts.



E1 - Gris béton
RAL 7023

E2 - Gris poussière
RAL 7037

E3 - Gris de sécurité
RAL 7004

E4 - Gris argent
RAL 7001

E5 - Gris petit gris
RAL 7000

E6 - Gris bleu
RAL 7031

E7 - Gris ardoise
RAL 7015

E8 - Bleu brillant
RAL 5007

E9 - Bleu azur
RAL 5009

E10 - Bleu océan
RAL 5020

M11 - Gris ciment
RAL 7033

M22 - Bleu Distant
RAL 5023

M23 - Bleu pigeon
RAL 5014

